

BODILIS

Football. Le Bodilis Plougar FC s'incline à domicile



Tony Le Jeune a été l'un des deux buteurs de l'équipe réserve.

Dimanche, pour la première fois de son histoire, le Bodilis Plougar FC a évolué, à domicile, en DHR, face à Bégard. Après leur première défaite à Trémuson, les joueurs de Cyrille Fouillard se devaient de réagir face aux Bégarros. Il n'en fut rien. Les coéquipiers de Jérémie Castel ont dû subir leur deuxième défaite, 3 à 0, malgré un bon match, comme l'a confirmé l'entraîneur : « C'est un score trop lourd. Malgré tout, nous

avons réalisé une bonne prestation. Le premier but, encaissé en fin de première mi-temps, nous a fait mal. Mais Bégard a mérité sa victoire ». Un entraîneur impressionné par le rythme de la DHR : « Ça va vite, mes joueurs savent que ça va être très dur mais ils s'accrochent ». Le buteur du Bodilis-Plougar FC est Erwan Favé. À noter, également, un carton rouge attribué à Simon Bodilis : « C'est le premier carton rouge depuis 2007 », a souligné Cyrille Fouillard.

La réserve a aussi chuté à domicile face aux Plouescatais, sur le score de 4 à 2.

« L'équipe B a payé le nombre de joueurs absents mais aussi un manque de fraîcheur physique, très tôt dans le match », a indiqué l'entraîneur. Les buteurs du jour pour l'équipe réserve sont Tony Le Jeune et Guillaume Bodeur.

L'équipe C a sauvé l'honneur en infligeant, un 8 à 0, à l'équipe C de Plouescat.

GUIMILIAU

Bibliothèque. Des aménagements à prévoir



Lundi après-midi, la municipalité a convié les bénévoles de la bibliothèque et Florence Idaly, directrice du Cal, à une réunion.

Le but était de trouver une solution au manque d'espace pour les enfants qui fréquentent la garderie, le mercredi matin. En effet, le ratio surface par enfant n'est pas respecté et l'administration s'en mêle. La proposition de Louis Fagot et Babeth Guillerme est de récupérer une partie de l'espace de la bibliothèque. Les bénévoles ont convenu de se renseigner et d'essayer de trouver une solution.

PLOUGOURVEST

Football. Défaite à domicile pour les Jaune et Noir



Ronan Cornec et ses coéquipiers ont dû s'incliner dans le derby face à Berven.

Dimanche, l'Étoile Filante a reçu les voisins de Berven pour un derby très disputé. Les Plougour-

vestois se sont inclinés, 3 à 1. L'entraîneur, Maxime Mantaux, a trouvé tout de même des satisfactions dans cette défaite : « Effectivement, c'est un dur apprentissage mais, en notre défaveur, nous rencontrons tous les gros morceaux du championnat. Ce n'est pas évident de prendre des points. Nous avons tenu une bonne demi-heure. Il faut absolument que l'on trouve le rythme de la D1. Ça passera par un travail à l'entraînement ».

L'équipe réserve brille. C'est l'équipe B de Berven qui en a fait les frais, en prenant 7 à 0. Chez les jeunes, les U17 de Camille Kerbrat ont fait match nul, 1 à 1, face à La Roche-Maurice, tandis que les U17, menés par Ronan Cornec, ont perdu, 6 à 4, devant Lesneven.

LAMPAUL-GUIMILIAU

Gad. Un projet de coopérative qui ne fait pas l'unanimité

Le projet de reprise des abattoirs Gad par une partie du personnel ne fait guère l'unanimité au sein des salariés. Ces derniers disposent de quelques jours pour soutenir, ou pas, cette reprise sous la forme d'une coopérative ouvrière.

Plus de 350 salariés ont assisté à la réunion, hier, dans la salle de la Tannerie.



Ambiance tendue, en fin de journée, à la salle de la Tannerie, où la présentation de la reprise des abattoirs Gad sous la forme d'une Scop (*) a été exposée hier, durant trois heures, à plus de 350 des 850 salariés de l'entreprise, placée en redressement judiciaire.

Après que de nombreux élus du canton, dont le maire de Lampaul-Guimiliau, Jean-Marc Puchois, aient accueilli les salariés, M^e Philippe Brun, avocat du comité d'entreprise, et Marc Hébert, délégué départemental FO, ont défendu l'intérêt de monter une Scop.

« Prendre le pouvoir »

« Aujourd'hui, je suis d'une inquiétude noire car le plan de continuation doit être déposé pour le 9 octobre et il n'est toujours pas prêt.

Ce plan, c'est l'Arlésienne, déplore M^e Brun. Je pense que l'on se dirige vers une liquidation judiciaire pure et simple, car le dossier est loin d'être bouclé et ma crain-

te, c'est qu'il ne le soit jamais ». L'avocat conseille donc aux salariés de « prendre le pouvoir » et de monter cette Scop. Mais il faut faire vite, car si le projet est accepté par le personnel, il doit être déposé au tribunal de commerce pour le 9 octobre.

Une mise de 1.000 €

Parmi les scénarios envisagés, il y a celui d'une Scop qui repartirait avec 500 salariés. Chacun mettrait, en commun, une partie de ses indemnités de licenciement pour lancer la nouvelle société. Une mise initiale de 1.000 € par salarié a été évoquée.

« Et la dette actuelle de l'entreprise (17 millions d'euros), on doit l'éponger ? », s'inquiète un salarié. « Non, on est vierge », lui a répondu M^e Brun.

« Comment peut-on faire une Scop sans cochons ? », se demande cet autre ouvrier. « Cinq coopératives se sont engagées à fournir 23.000 cochons par semaines », lui a répondu Olivier

Le Bras, secrétaire FO du CE.

« Si vous ne bougez pas vous êtes morts »

« La Scop, c'est la seule chance pour vous, sinon, c'est la case Pôle emploi. Si vous ne bougez pas, vous êtes morts », a soutenu Nadine Hourmant, déléguée FO chez Doux.

« Personne n'en veut de ta Scop », balance cette ouvrière. « Nous, on veut leur soutenir un maximum d'indemnités et partir. On est à bout », rumine ce salarié.

« Libre de choisir »

« Le travail, ça vaut toutes les indemnités du monde », réplique Marc Hébert. La tension monte. Olivier Le Bras et Jean-Marc Detivelle, délégué FO chez Gad, calment le jeu. « Chacun est libre de choisir, rappelle Olivier Le Bras. Mais si la Scop est la seule solution, il faut qu'on y aille. On verra bien si on peut la monter et si on est assez nombreux pour y arri-

ver. Mais sachez que Scop ou pas Scop, je serai avec vous jusqu'au bout. Je ne vous lâcherai pas ».

Une centaine de réponses favorables

Hier, les personnes présentes ont été invitées à soutenir ou pas le projet de la Scop. Une centaine d'entre elles s'est dite prête à s'engager dans l'aventure. Les autres salariés ont encore quelques jours pour se prononcer sur le sujet, en glissant un bulletin au local FO de l'entreprise.

Jacques Chanteau

* Au sein d'une Société coopérative et participative (Scop), les salariés deviennent les actionnaires majoritaires de leur entreprise.

Voir la vidéo sur

www.letelegramme.fr

Club de tennis. Reprise des cours pour les 90 licenciés

Samedi, à l'heure des entraînements, Éric Nédélec et Arnaud Abgrall, coprésidents du Tennis-club, ont participé à la reprise des cours de tennis encadrés par Richard Patte, professeur du club.

Quatre-vingt-dix licenciés

Le club compte environ 90 licenciés, dont bon nombre de jeunes. Chaque samedi matin, Alan Daubin et Thomas Postec, jeunes joueurs lampaulais, apporteront leur savoir-faire à l'occasion de séances d'initiations. Le TCL inscrira trois équipes masculines dans les championnats de D1, D2 et D4, ainsi qu'une équipe féminine dans le championnat de D3.

Horaires et jours des entraînements : le jeudi, jeunes, âgés de 6 à 12 ans, à partir de 18 h 30, suivi de celui des adultes, à 19 h 30. Le samedi : adultes débutants, de 9 h à 10 h ; de 6 à 12 ans, de 10 h à 11 h ; adolescents, de 10 h à



Les jeunes pousses du Tennis-club lampaulais et leurs entraîneurs.

12 h et adultes confirmés, de 12 h à 13 h. Pour adhérer au club, il suffit de se rendre à l'un ou l'autre de ces rendez-vous.

AR STREET COZ. Randonnée pédestre, organisée aujourd'hui

dans la commune. Rendez-vous à 14 h, à la salle omnisports.